



Le Messager Canadien

DU

Sacré-Cœur de Jésus

Vol. VI

MONTREAL, JUIN 1897

No 6

LE COURAGE CHRÉTIEN

NOUS extrayons ce qui suit d'une lettre pastorale de Mgr Luçon, évêque de Belley ; le sujet va bien aux nécessités de l'heure présente.

“ Le vrai courage c'est l'énergie de l'âme pour le bien ; c'est la force au service de la vérité et du droit, du devoir et de la vertu. Toujours maître de lui-même, il ne cesse jamais d'avoir pour guide la raison et pour modèle la

justice. Il est prudent, sage, réfléchi, car il est trop désireux du triomphe de la bonne cause pour l'exposer témérairement. Il est constant : fruit des profondes et puissantes convictions par lesquelles l'intelligence entraîne la volonté, il ne change point suivant le souffle de la faveur ou les caprices de l'opinion. Il est persévérant et ne



David coupant la tête de Goliath.

se laisse arrêter ou déconcerter ni par les difficultés, ni par les épreuves ou les revers. Il est fidèle, et ne trahit jamais la cause dont il connaît la justice et les revers qu'elle peut subir ne font que l'y attacher davantage. Il est actif et vigilant, il ne se laisse pas endormir dans l'illusion d'une fausse sécurité ; loin de fermer les yeux sur le danger, il l'épie, et ne craint pas de se voir dans l'obligation de sortir de son repos et de donner des preuves de son dévouement. Il est généreux ; en latin, il s'appelle la magnanimité parce qu'il suppose dans l'âme des sentiments élevés, l'amour spontané de tout ce qui est bien, de tout ce qui est beau, de tout ce qui est grand, et le dévouement à ces saintes causes l'élevant au-dessus de toute crainte, et le rendant supérieur à la séduction comme à la menace, le dispose à tout tenter pour elles et à tout souffrir. Enfin le courage chrétien



Le Christ vainqueur de la mort et de l'enfer.

s'éclaire au flambeau de la foi et s'allume au foyer de la charité. C'est la foi qui lui inspire ses viriles résolutions ; c'est l'amour de Dieu et du prochain qui alimentent ses saintes ardeurs ; c'est aux espérances éternelles qu'il demande ses stimulants énergiques, d'elles qu'il attend l'infailible et seule récompense de ses efforts et de ses sacrifices.

« Tel est le courage chrétien : une noble disposition de l'âme à faire son devoir, tel que la foi et la raison le lui montrent, tel que la conscience le lui dicte ; à le remplir pour Dieu ; à l'accomplir malgré tous les obstacles, à

travers toutes les épreuves ; sans ostentation comme sans faiblesse, sans témérité comme sans hésitation, avec calme et persévérance, sans autre passion que la passion sacrée de la justice, de la vérité et de l'honneur chrétien.

“Salut à toi, belle et noble vertu des grandes âmes !



La Vén. Jeanne d'Arc.

menaces de la vengeance !

“Salut à toi dans l'ardente mêlée des luttes politiques, ou dans les labeurs des affaires publiques, en la grande âme de cet homme droit, dévoué au bien de son pays, que ni les clameurs de la foule, ni les regards irrités du tyran, ni les gémissements de l'intérêt personnel ne font dévier du droit sentier du devoir et de l'honneur !



Saint Ignace, martyr.

“Salut, sur les champs de bataille où sous ta forme la plus éclatante tu mérites la reconnaissance de la patrie et l'admiration du monde !

“Salut à toi sur le siège de la justice, où le magistrat intègre prononce les arrêts du droit selon sa conscience, sans écouter ni les séductions de l'or, ni les

“ Salut à toi, sur les plages inhospitalières des pays sauvages, dans les hôpitaux et dans les bagnes où, sous l’humble costume du Missionnaire ou de la Sœur de Charité, tu te dévoues jusqu’à la mort, au soulagement de la souffrance, au salut des âmes, à la propagation de l’Evangile et de la civilisation !



Le P. Marquette, S. J., à la recherche du Mississipi.

se la terre de ses sueurs pour gagner par le travail le pain de chaque jour, sans espoir d’aucune de ces distinctions qui honorent devant les hommes, sans recevoir jamais le moindre sourire de la fortune.

“ Salut à toi, dans le désert et dans le cloître, où tu jettes dans la balance divine tes immolations silencieuses pour faire le contre-poids de nos iniquités, où tu confonds par ta générosité la lâcheté de ceux qui n’ont pas même le courage du strict devoir !

“ Salut à toi dans la conscience calme, sereine, modeste, de l’homme de cœur, du chrétien fidèle qui, au milieu de la défection générale, garde inviolables sa foi catholique, ses pratiques religieuses et l’héritage des vertus de ses ancêtres !

“ *Quis est hic, et laudabimus eum ?* Où est-il cet homme de courage, ce chrétien sans peur et sans reproche, et nous lui enverrons l’hommage de notre admiration et de nos applaudissements ? ”

“ Mais salut à toi aussi, dans l’obscurité du foyer domestique, où tu accomplis tant de merveilles inaperçues ou oubliées ; dans le cœur de cette mère tendre et inquiète qui veille sur le berceau des enfants, de cet humble travailleur qui arro-



L'ENFANT DE CHŒUR

EN raison du peu d'importance de ma paroisse dont la population peu nombreuse est disséminée sur une superficie territoriale de plus de six mille hectares, et surtout de mon bourg qui se compose de quelques maisons seulement, il m'arrive parfois d'être très embarrassé pour me procurer des enfants de chœur.

Les quelques familles vraiment chrétiennes qui me viendraient volontiers en aide sur ce point et se feraient un plaisir et un bonheur de voir leurs enfants servir le prêtre à l'autel, sont trop éloignées de l'église pour qu'il me soit possible, en dehors du dimanche, d'avoir recours à leur obligeance. Quant à mes paroissiens du dehors, ils sont, pour la plupart, dans des idées trop avancées pour ne pas être opposés, non seulement à toute pratique religieuse, mais même à tout contact, de la part de leurs enfants, avec ce qui a rapport de près ou de loin aux choses de l'Église.

Il y a quelques mois, me trouvant dans l'impossibilité de célébrer chaque matin la sainte messe, faute d'un enfant de chœur qui me la servit, j'exposai un dimanche, en chaire, mon embarras à mes paroissiens, en faisant appel à leur bonne volonté, afin qu'ils me fournissent le moyen de sortir de cette pénible situation.

J'espérais qu'après la messe quelques mères de famille, touchées de mes paroles, ou mues par un sentiment de charité et de foi, viendraient d'elles-mêmes m'offrir leurs enfants. Je me promettais de leur en témoigner ma reconnaissance, car je considérais comme très important le service qu'elles allaient me rendre.

Hélas! je n'eus pas à faire de grands frais de remerciements. Personne ne se présenta et la journée se passa pour moi à gémir sur l'indifférence de mes paroissiens et sur l'abandon de ma pauvre église.

Dieu sait si je me désolais quand, dans la soirée, je vis entrer chez moi un jeune enfant d'une dizaine d'années dont j'avais remarqué, depuis quelque temps, à mon grand étonnement, la présence assidue aux offices du dimanche. Je dis à mon grand étonnement, parce que cet enfant appartenait à la famille la plus irréligieuse et la plus impie de toute la contrée. Son père, qui tenait la principale auberge du bourg, se donnait comme le chef du parti radical de la commune, et il affectait, bien qu'il ne se fût jamais élevé la moindre difficulté entre nous, de n'avoir aucun rapport avec moi.

—Eh bien ! mon petit Victor, dis-je à l'enfant qui venait d'entrer, qui est-ce qui t'envoie ici ?

—Personne, me répondit-il d'un petit air timide et embarrassé, c'est moi qui voudrais vous demander....

Ici, il s'arrêta, n'osant formuler sa demande, et roulant machinalement autour de ses doigts, pour se donner une contenance, le ruban de son chapeau qu'il tenait à la main.

—Voyons, repris-je en l'attirant doucement près de moi, par manière d'encouragement, n'aie pas peur, parle sans crainte et dis-moi hardiment ce qui t'amène.

Alors, levant ses grands yeux et me regardant avec une sorte d'angoisse, comme s'il eut craint de voir sa demande mal accueillie :

—Monsieur le curé, me dit-il, d'une voix altérée, et si basse que je l'entendis à peine, je voudrais bien être enfant de chœur.

Ce fut à mon tour de le regarder. Je m'attendais si peu à cette proposition, que je crus d'abord avoir mal compris. Je le fis répéter, et je dus me rendre à l'évidence.

—Comment, m'écriai-je, toi enfant de chœur ! Y as-tu bien pensé ? Que dirait ton père ?

—Mon père, reprit-il, après un moment d'hésitation, il ne le saura pas, puisqu'il ne va jamais à l'église.

—Mais s'il vient à l'apprendre, tu seras grondé, puni peut-être ?

—Ça ne fait rien, monsieur le curé, je serais bien content tout de même de vous servir la messe.

—Dis-moi, mon enfant, qui t'a donné ce désir ? car, enfin, cette idée ne t'est pas venue toute seule.

—Oh ! si, monsieur le curé, j'y pensais tout seul, depuis longtemps. Je n'osais pas vous le demander. Ce que vous avez dit ce matin en chaire m'a décidé.

—Mais pourquoi veux-tu être enfant de chœur ?

—Oh ! monsieur, c'est si beau la messe, le dimanche ! et je serais si heureux de répondre à l'autel ! Prenez-moi, et vous verrez comme je m'en acquitterai bien !

Devant une résolution si fermement exprimée, et entrevoyant du reste le bien qui pouvait en résulter pour l'âme de cet enfant, je ne me laissai pas prier plus longtemps. J'acceptai donc les services du cher petit, et il fut décidé qu'il entrerait immédiatement en fonction.

Je laisse à penser quel fut l'étonnement de mes paroissiens quand, le dimanche suivant, ils le virent s'agenouiller au pied de l'autel, dans son costume d'enfant de chœur. Ils en tombaient des nues. Comment ! le fils du gros Porchon était clerc à l'église et servait la messe à M. le curé ! C'était à ne pas y croire. Porchon était donc converti ? Ou mal dans ses affaires ? Ou lâché par son parti ? Il fallait qu'il se fût passé quelque chose de bien grave pour que ce pur de

purs laissât son fils remplir de pareilles fonctions. Bien sûr M. le curé avait dû lui rendre, sous main, quelque important service, lui tirer une grosse épine du pied, peut-être lui prêter de l'argent. . . qui peut savoir !

Car comment expliquer sa conduite autrement ?

Ainsi glosaient, autant à tort qu'à travers, mes braves paroissiens qui voulaient trouver une raison à la nouvelle façon d'agir de Porchon.

La vérité était que celui-ci ignorait complètement ce qui se passait, qu'il n'avait même pas été consulté, et cela pour cause, et qu'il était loin de soupçonner le mauvais tour que lui jouaient le petit Victor et M. le curé.

Grâce à cette ignorance du terrible aubergiste et au peu de surveillance qu'il exerçait sur son fils, j'eus bientôt le plus habile, le plus pieux, le plus zélé des enfants de chœur. En quelques jours, l'aimable enfant fut au courant des petites cérémonies de sa charge. C'était vraiment un plaisir de le voir revêtu de son aube rouge et blanche, attentif à tout, montant et descendant gravement les marches de l'autel, et laissant percer, malgré lui, sous cet air de gravité naïve, qui lui allait à ravir, toute la joie qui débordait de son cœur.

Ajoutez à cela qu'il avait une voix superbe, d'une justesse et d'une douceur à rendre jaloux tous les anges du paradis. Aussi m'arrivait-il souvent, tant cette voix d'enfant me charmait, de lui faire chanter seul alternativement avec mon sacristain, qui avait lui-même un bel organe, les chants communs de la messe et les psaumes des vêpres. Avec quel plaisir on l'écoutait ! Et comme cette voix suave et pure semblait bien faite pour parler le langage des anges et chanter les louanges du Seigneur !

Il y avait près de trois mois que je possédais ce modèle accompli des enfants de chœur, quand un jour, on vint me dire que Porchon avait été informé que son fils fréquentait l'église et servait la messe du curé. On ajoutait qu'ayant appris cette nouvelle, il était entré dans une colère terrible, et que le pauvre petit Victor avait reçu une correction qui, dans la circonstance, n'avait rien de paternel.

Avec quelle désolation j'entendis parler de la brutalité de cet homme envers son innocent enfant ! Et, comme il me tardait de revoir celui-ci pour le consoler, le remercier, le récompenser de ce qu'il avait souffert un peu à cause de moi ! Malgré tout ce que je pus faire, il me fut impossible de le rencontrer de la semaine, son père le tenant probablement enfermé pour le punir de sa prétendue faute.

Le dimanche suivant, à l'heure de la messe, j'étais douloureusement affecté en songeant à mon cher petit clerc que je ne comptais pas revoir à l'église, ce jour-là surtout, surveillé qu'il devait être par le fa-

rouche aubergiste, et encore sous l'impression de la cruelle admonition qu'il en avait reçue.

Quel ne fut donc pas mon étonnement et presque ma joie, en dépit du danger auquel il s'exposait, quand, au moment de monter à l'autel, je le vis entrer dans la sacristie.

En deux mots il m'apprit qu'en effet son père l'avait châtié sévèrement et lui avait expressément défendu de remettre les pieds dans l'église, mais, ajouta-t-il avec un doux sourire, il y a un instant, quand j'entendis la cloche, ce fut plus fort que moi, j'oubliai tout pour ne songer qu'à venir ici. Je me suis sauvé, et me voilà !

Je restai confondu devant le courage si simple et si grand de cet enfant.

En conscience je ne pouvais le blâmer de ce qu'il avait fait, mais afin de le rendre plus excusable et d'atténuer sa désobéissance aux yeux de son père, je lui conseillai de ne pas revêtir son costume d'enfant de cœur, et de se mêler, sur les bancs, aux autres enfants de la paroisse.

A peine lui eus-je donné ce conseil que je vis son visage exprimer la plus vive désolation et deux grosses larmes rouler de ses joues. Néanmoins, il ne fit aucune réflexion, et, tristement, il se dirigea vers les bancs que je venais de lui indiquer.

Je l'arrêtai.

—Tu tiens donc beaucoup, lui dis-je, à t'habiller en enfant de cœur ?

—Oh ! oui, monsieur le curé, me répondit-il, j'y tiens beaucoup.

—Eh bien ! mon cher enfant, ajoutai-je, plus ému que je ne voulais le paraître, habille-toi. Après tout, il n'arrivera que ce que Dieu voudra.

Le cher petit fut bientôt prêt et l'office commença.

Je me souviens que c'était le premier dimanche du mois. D'habitude, ce jour-là, on chantait la messe du deuxième ton de Dumont qui est fort belle et sur un rythme très entraînant.

Pendant le *Kyrie* et le *Gloria* je remarquai que la voix de mon petit chantre n'était plus la même et qu'elle trahissait, par son altération, l'inquiétude dont son âme était agitée. Malgré cela il paraissait heureux de se retrouver dans ses fonctions habituelles et de mêler sa petite voix limpide à la grosse voix sonore du sacristain.

Après l'évangile je montai en chaire. Déjà j'avais lu les prières du prône et commencé mon instruction quand, soudain, j'entendis une bruyante rumeur à la porte de l'église qu'on venait d'ouvrir et de fermer avec violence, et une voix d'homme qui murmurait sourdement, sur un ton de menace et de mauvaise humeur accentuée. Je regardai : c'était Porchon ! Porchon en personne qui venait d'entrer, et qui

se tenait debout devant moi, rouge de colère, me fixant avec arrogance, roulant dans son cœur quelque projet de vengeance dont l'exécution allait causer un affreux scandale.

Dire ce qui se passa alors dans mon âme serait impossible. Qu'allait-il arriver ? Avec cet homme haïeux et violent on pouvait s'attendre à tout.

Dieu sait dans quelles dispositions d'esprit je me trouvais pour suivre le fil de mon discours. Je l'achevai tant mal que bien, et je me dirigeai très inquiet vers l'autel.

En passant à côté de mon enfant de cœur, je vis qu'il était pâle comme la mort. Il savait que son père était là, il avait aperçu son visage irrité, et il tremblait de frayeur à la pensée de la nouvelle correction qui ne manquerait pas de lui être infligée.

J'entonnai le *Credo* que je m'attendais à voir continuer par mon sacristain, comme c'était l'usage les dimanches ordinaires. Comment peindre mon émotion, ma surprise, mon épouvante, quand j'entendis la voix de l'enfant de cœur, reprendre seule, après moi, le chant commencé ! Était-ce bien lui ? Ne me trompais-je point ? N'était-ce pas plutôt un ange du ciel qui, par un miracle de la bonté de Dieu, prenait sa place pour le sauver du châtement paternel. Car enfin, cette voix divine qui frappait en ce moment mes oreilles et montait suave et douce, fraîche et limpide dans l'espace, éclatant en notes perlées d'une pureté merveilleuse, et allant se perdre en échos mélodieux sous les voûtes sonores de l'église, était-ce bien la même qui, il n'y a qu'un instant, se faisait entendre à peine, voilée par les larmes et brisée par l'émotion ? Ah ! oui. c'était bien la même voix ! c'était bien mon cher petit Victor, qui, transfiguré par je ne sais quelle subite inspiration, domptait sa frayeur et mettait toute son âme dans ce chant sublime qui devait être pour lui le dernier, et qui s'échappait de son pauvre petit cœur brisé comme un adieu suprême à cette humble charge d'enfant de cœur qu'il avait tant aimée et à cette chère église où il avait passé de si heureux instants.

Toute l'assistance était dans l'extase et le ravissement, car jamais chant aussi doux, aussi pénétrant, aussi divin n'avait résonné dans cette enceinte. On ne pouvait se lasser de l'entendre. Le *Credo* était fini, l'enfant ne chantait plus qu'on l'écouait encore.

Hélas ! je fus bientôt rappelé, par la réflexion, à la réalité des choses. Pendant que le fils nous tenait sous le charme de sa voix angélique, que devenait, que faisait le père ?

Je hasardai un regard de son côté.

Bonté du ciel ! qu'est-ce que je vis ? Porchon à genoux sur les dalles de l'église, la tête dans ses mains et sanglotant comme un enfant.

Une fibre secrète, longtemps endormie, venait de s'éveiller dans le

cœur de ce pécheur endurci. Une conversion soudaine s'accomplissait dans cette âme.

Cet homme qui venait d'entrer arrogant, furieux, l'esprit hanté de mauvais desseins, il était là maintenant, prosterné dans la poussière et donnant à la foule étonnée le spectacle inattendu de sa douleur et de son repentir.

A quoi attribuer ce changement ? Qu'avait-il fallu pour cela ? Peu de chose en apparence. La voix d'un enfant avait suffi pour opérer ce prodige Foudroyé par la grâce, comme Saul, Porchon venait de trouver son chemin de Damas.

Quand la messe fut finie, sans se préoccuper de la foule qui le regardait, il entra à la sacristie, humble, honteux, presque chancelant. Il se saisit la main qu'il serra fiévreusement dans les siennes, puis, sans lever les yeux et d'un air suppliant :

— Oh ! monsieur le curé, me dit-il, que j'ai été coupable !

Et prenant son fils dans ses bras le serrant éperdument sur sa poitrine, il le couvrait de baisers, répétant avec un accent d'indicible tendresse :

— Oh ! cher petit, pardon ! pardon !

Qu'ajouterai-je encore ? Porchon est devenu un de mes meilleurs paroissiens. J'ai commencé le latin au petit Victor qui continue à me servir la messe et qui n'a qu'un désir : celui d'échanger un jour ses modestes fonctions d'enfant de chœur pour celles plus glorieuses et plus redoutables du ministre de JÉSUS-CHRIST.

Quand, au milieu des chagrins et des ennuis que me suscite parfois le mauvais esprit de quelque paroissien mal inspiré ou mal conseillé, je songe au dénouement inattendu de cette histoire, je me sens réconforté, et je bénis Dieu qui, après l'épreuve, envoie presque toujours la consolation.

L'abbé Ludovic BRIAULT.





SAINT ANTOINE DE PADOUE

(Fête le 13 juin)



UELLE douce et ravissante figure que celle de saint Antoine de Padoue ! C'est une apparition céleste qui fait descendre un rayon d'espérance sur les rivages désolés de la terre. Son culte bienfaisant sonne le réveil de la foi au fond des âmes endormies. Il remplit le monde de mer-

veilles, au grand étonnement de notre siècle, qui ne croyait plus au miracle. Mais la plus intéressante merveille de l'illustre thaumaturge, c'est l'abondance nouvelle qu'il procure aux malheureux. Il apporte ainsi à notre siècle un grand bienfait et une grande leçon, en lui rappelant que c'est toujours du ciel que descend la charité, cette magnifique solution de la question sociale.

L'Œuvre bienfaisante du Pain de saint Antoine est aujourd'hui établie partout, et partout elle réalise des merveilles. Elle avait particulièrement sa place dans les orphelinats; aussi l'aimable saint semble se plaire à bénir ses serviteurs qui tournent de ce côté leur reconnaissante charité.

Ce pauvre siècle, si malade et si tourmenté, se plaît à voir un rayon d'espérance dans son céleste bienfaiteur. Il le salue comme un nouveau remède à ses inquiétantes misères et une solution imprévue au douloureux problème de la question sociale.

Le Souverain Pontife a béni dès l'origine ce mouvement religieux: "Saint Antoine n'est pas seulement le saint de Padoue, s'est-il écrié, il est le saint du monde entier. Il faut qu'on l'aime dans tout l'univers."

L'univers a entendu la parole auguste de son chef et s'est levé pour y répondre.

Dieu lui-même a sanctionné cette renaissance religieuse par d'innombrables merveilles, qui font de saint Antoine de Padoue le grand thaumaturge de l'heure présente.





NOUVEAUX STATUTS
DE
L' APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Éclaircissements

(Suite)

II. — CONSTITUTION ET ORGANISATION DE L' APOSTOLAT DE
LA PRIÈRE (STATUTS II—X).

“ *L' Œuvre de l' Apostolat de la Prière, a dit Sa Sainteté Léon XIII, est si belle ; c' est réunir une fécondité extrême une telle simplicité qu' elle mérite assurément toute la protection de l' autorité ecclésiastique.* ” Etudions-en donc, à la lumière des nouveaux Statuts, la constitution et l' organisme : leur “ *simplicité,* ” comme parle le Souverain Pontife, ne pourra manquer de frapper tous les yeux.

Trois pratiques, intimement liées entre elles, constituent, au sein de l' Apostolat, comme trois *Degrés* dans l' échelle du zèle apostolique et de la bonne volonté : Degrés auxquels répondent naturellement trois catégories d' Associés. (*Stat. II.*)

Le PREMIER DEGRÉ comprend les Associés qui se bornent à la seule pratique essentielle de l' Œuvre : *l' offrande quotidienne de leur journée faite à DIEU en union avec le sacré Cœur de JÉSUS.* Pratique peu onéreuse, on en conviendra, et néanmoins très salubre dans ses effets. Il ne s' agit que d' embrasser efficacement tous les intérêts du Cœur de JÉSUS ; d' animer de ses divines intentions nos prières, nos œuvres et nos souffrances de chaque jour ; de faire, en un mot, de notre vie toute entière une *prière apostolique.* à l' exemple et par les mérites du divin Suppliant. (*Stat. II.*)

Aucune formule *spéciale* n' est exigée (*certa quadam for-*

mula). On pourra néanmoins se servir utilement de celle que nous proposons chaque mois dans le *Messenger du Cœur de JÉSUS*, et qui se trouve reproduite dans les Billets Images distribués mensuellement aux Associés. Une formule précise a l'avantage de fixer l'attention et de solliciter la mémoire endormie ou distraite.

S'il n'est plus question de la *prière du matin*, comme dans les anciens Statuts, nos Associés se garderont bien de l'omettre. Toutefois, au point de vue strict de la participation aux indulgences de l'Apostolat, cette prière n'est plus requise.

L'offrande de la journée faite à DIEU, aux intentions du Cœur de JÉSUS, suffit pour donner droit aux principales faveurs de l'Œuvre. Elle possède de plus la vertu, à moins d'être rétractée, de communiquer à toutes les actions du jour la valeur propre aux œuvres de zèle. C'est, en effet, une doctrine communément admise parmi les théologiens qu'une intention, renouvelée chaque jour, suffit pour enrichir de son mérite spécial toutes les actions de la journée.

Il n'est donc pas de bonne œuvre, soit de *piété*, soit de *mortification*, soit de *miséricorde* spirituelle ou corporelle ; il n'est pas de travaux inhérents au *devoir d'état*, de *souffrance* supportée avec résignation, de *récréation* légitime même, qui, animés des intentions mêmes du Cœur de JÉSUS, ne deviennent par là une prière apostolique et de grand prix aux yeux de DIEU.

Remarquons en passant que l'Apostolat de la Prière, étant une pieuse Association, ou, comme il est dit ici, une *Œuvre pie*, ne doit point être assimilé à une Confrérie proprement dite, et, par suite, ne se trouve point soumis aux conditions et aux formalités en usage dans les Confréries.

Le SECOND DEGRÉ comprend ceux qui, aux obligations propres du Premier Degré, c'est-à-dire, à la prière par laquelle ils se concilient l'intercession du Sacré Cœur auprès du Père en vue de promouvoir la gloire de DIEU, ajoutent d'autres prières à la

B. Vierge MARIE, afin d'implorer le secours d'une Mère si puissante, et de s'assurer son secours dans ce bieuX apostolat du salut des âmes. (Stat. III.) es derniers mots expriment nettement le lien naturel, comme nécessaire, qui rattache à l'Apostolat de la Prière la médiation de la B. Vierge.

La gloire divine et le salut des âmes sont, en effet, choses si hautes qu'on ne saurait avoir recours à trop de moyens pour les réaliser. Or, notre Œuvre est, nous l'avons vu, une association tout apostolique dans ses fins. Mais, après le Cœur de JÉSUS, quel est le cœur apostolique par excellence, sinon le très saint Cœur de MARIE ? MARIE, reine des apôtres ; MARIE, patronne et modèle des apôtres, porte justement le titre que nous aimons à lui donner : *Notre-Dame de l'Apostolat.*

De plus, où tendent nos prières, sinon à obtenir la grâce nécessaire pour notre mission apostolique ? Et quel est le canal de la grâce ? La Très Sainte Vierge MARIE. Si donc, au témoignage des saints Docteurs, JÉSUS ne veut rien opérer, sans MARIE, dans le monde des âmes, l'Apostolat de la Prière devait prendre MARIE pour médiatrice et pour avocate.

“ Il est vrai, dit le P. Ramière, expliquant l'efficacité de la prière des Apôtres réunis au cénacle, il est vrai que les apôtres et les saintes femmes avaient MARIE avec eux : *Cum MARIA Matre JESU* ; MARIE, dont les prières s'unissaient à leurs prières, et qui leur servait de médiatrice auprès de l'unique Médiateur. Elle remplissait là sa grande fonction de Mère de grâce ; comme elle avait donné JÉSUS au monde, elle travaillait à donner au monde l'Esprit de JÉSUS.

“ Mais si l'union avec MARIE a été pour les membres de cette assemblée sainte un gage assuré du succès, notre Association n'a-t-elle pas le droit de se promettre un succès égal ? Ne possède-t-elle pas le même gage ? La médiation de MARIE ne s'étend-elle pas à tous les âges de l'Eglise ? Ce qu'elle faisait au cénacle pour les apôtres et les saintes femmes, ne

le fait-elle pas encore au ciel pour les pontifes et les fidèles qui militent aujourd'hui sur la terre ? Ne pouvons-nous pas nous aussi la prendre pour intermédiaire auprès de JÉSUS-CHRIST, et n'est-ce pas ce que nous faisons chaque jour ?

“ S'il en est ainsi, si l'apostolat de la prière est de nouveau exercé dans l'Église entière avec la persévérance, l'unanimité, la confiance en MARIE qui lui donnèrent jadis une si grande puissance ; si, dans toutes les parties de l'univers, des millions d'âmes s'unissent, dans un immense effort, pour faire violence au ciel, ne pouvons-nous pas espérer de voir se reproduire en grand les merveilles qui s'accomplirent au cœlacle ? (1) ”

Le IIIe Statut fixe ensuite la prière que nos Associés sont tenus de réciter, chaque jour, pour gagner les indulgences propres à ce Degré : *un PATER et dix AVE MARIA à l'intention que le Souverain Pontife daigne approuver et bénir pour chaque mois. L'offrande quotidienne à MARIE de deux prières aussi belles que l'oraison dominicale et la salutation angélique ne paraîtra ni longue ni pénible à quiconque désire intéresser la Reine des Apôtres au succès de l'Apostolat.*

En outre, la pensée que le Vicaire même de JÉSUS-CHRIST veut bien désigner cette *intention générale*, n'est-elle pas bien faite pour raviver à la fois l'attention et la ferveur de nos Associés ?

Ici se pose une question d'un ordre tout pratique. Quelle relation y a-t-il entre le *Second Degré* de l'Apostolat de la Prière et l'Œuvre pie dite du *Rosaire vivant* ? Depuis longtemps nous avons répondu : ces deux pratiques sont absolument *séparées*.

Il est vrai qu'à l'origine elles furent unies tout en restant distinctes. Leurs fondateurs respectifs (2) avaient cru opportun d'opérer cette union. Mais, depuis de longues années déjà, elles sont de tout point *séparées*. L'article IIIe des

(1) *Messenger du Cœur de JÉSUS*, t. XIII, p. 212 et suiv.

(2) Le R. P. Ramière et Paulino-Marie Jaricot, fondatrice de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

nouveaux Statuts constate et confirme cette séparation que le *Messenger du Cœur de JÉSUS* a maintes fois affirmée et souvent signalée à nos Associés. (1)

Ainsi, les membres du Second Degré de l' Apostolat de la Prière ont, comme par le passé, l' obligation de réciter un *Pater* et dix *Ave MARIA* ; mais ils ne sont nullement astreints aux lois qui régissent le Rosaire vivant. La Sacrée-Congrégation déclare, en effet, qu' ils ne sont tenus ni à la méditation d' un mystère assigné à chacun par le sort, ni à leur groupement en sections de quinze membres, correspondant aux quinze mystères du Rosaire. (Stat. III.) Nos Associés du Second Degré n' en continuent pas moins d' avoir droit aux indulgences propres à ce Degré.

A l' avenir, dans les Billets mensuels de l' Œuvre nous indiquerons le Second Degré sous le nom d' OFFRANDE À MARIE ; et ces Billets seront ornés d' images propres à entretenir la confiance et la dévotion envers la puissante Reine de notre Apostolat.

D' ailleurs, ces Billets-images feront, comme de coutume, connaître à chaque Associé l' Intention générale du mois, leur jour de communion réparatrice hebdomadaire ou mensuelle, le Patron du mois, la date de la communion générale, les fêtes du mois, les indulgences plénières que les Associés peuvent gagner, etc. La remise de ces Billets a de plus l' avantage d' obliger les Zélateurs et les Zélatrices à tenir en règle leurs listes d' enrôlement et leur fournit l' occasion d' exercer le plus efficace des apostolats. Quoi de plus facile, en glissant le billet dans la main de l' Associé, que de lui adresser une parole de piété, d' encouragement, de consolation ?

Enfin, il peut arriver, malgré tout, que l' énormité des crimes du genre humain et nos propres fautes rendent nos prières en partie stériles ; que la justice divine exige de légitimes satisfactions avant de faire place à la miséricorde ; que

(1) T. XXXV, pp. 459 et suivantes ; t. XLIV, pp. 193 et 633.

notre apostolat, venant à être privé de l'intercession du Cœur de JÉSUS, justement irrité par les péchés des hommes, tombe dans l'impuissance d'obtenir sa fin. Il importe donc de *réparer*.

Or, quelle réparation comparable à la pratique de la sainte communion ? N'est-ce pas ce genre de réparation que JÉSUS lui-même a demandé sous mille formes à sa fidèle servante Marguerite-Marie ? " Pour suppléer à l'ingratitude des hommes, lui disait-il, tu me recevras dans le Saint-Sacrement autant que l'obéissance le voudra permettre. "

Dans la personne de la Bienheureuse, JÉSUS s'adressait, on le comprend, à tous les amis de son Cœur.

Il invitait même formellement tous ses adorateurs à la *Communion réparatrice* par ces paroles ; " Je prends tant de plaisir à voir qu'on désire me recevoir dans le Saint-Sacrement, qu'autant de fois qu'un cœur forme ce désir, autant de fois je le regarde amoureusement pour l'attirer à moi." Et encore : " Que les adorateurs de mon divin Cœur manifestent leur amour en se proposant pour fin de le *dédommager des ingrattitudes* dont il est abreuvé dans la divine Eucharistie." Enfin, lorsqu'il demandait qu'une fête soit instituée en l'honneur de son Cœur sacré, il désire que cette fête soit célébrée " par la *communion* et par une amende honorable, afin de *réparer les injures qu'il a reçues pendant qu'il a été exposé sur les autels.*"

Quant à la pensée d'une distribution successive des jours de la semaine, pour honorer spécialement le Cœur de JÉSUS et réparer les outrages qu'il reçoit dans la sainte Eucharistie, on sait qu'elle se trouve clairement exprimée dans les deux petits écrits de la Bienheureuse, intitulés : *Demeures dans le Cœur de JÉSUS, pour chaque jour de la semaine.*—*Les diverses vies de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement.*

Ceux-là donc, parmi nos Associés, constituent le TROISIÈME DEGRÉ de l'Œuvre, qui, ne se contentant pas de l'of-fraude de la journée, acceptent de faire la *communion réparatrice*, afin d'apaiser le sacré Cœur de JÉSUS irrité par les

péchés des hommes, de se le rendre propice et d'obtenir ainsi que DIEU accueille favorablement les prières que nous lui adressons pour le salut des âmes. (Stat. IV.)

On trouvera dans le *Manuel* de l'Apostolat de la Prière (21^e édition), que nous publierons sous peu, les détails pratiques sur l'organisation de l'Œuvre de la Communion réparatrice, ainsi que le catalogue des indulgences dont elle est enrichie. Qu'il nous suffise pour le moment de faire une remarque importante, relative au gain de ces indulgences.

D'après le IV^e Statut, le Troisième Degré de l'Apostolat renferme les Associés qui font la *Communion réparatrice*. Or, par le fait seul qu'ils se sont enrôlés dans ce "Troisième Degré" tous les Associés de l'Apostolat qui *pratiquent la susdite communion d'après les règles prescrites pour l'Œuvre de la Communion réparatrice, deviennent MEMBRES de cette Association et en gagnent les indulgences.* (Stat. IV.)

(A continuer)

TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

SOMME GÉNÉRALE DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER

Actes de charité	225,632	Lectures de piété	58,641
Actes de mortification	186,073	Messes célébrées	378
Chapelets	401,119	Messes entendues	106,337
Chemins de la Croix	59,551	Œuvres de zèle	45,338
Communions sacramen- telles	41,232	Œuvres diverses	1,630,967
Communions spirituelles	329,767	Prières diverses	749,871
Exameus de conscience	100,777	Souffrances ou afflictions	72,856
Heures de silence	235,460	Victoires sur ses défauts	101,312
Heures de récréation	190,402	Visites au S. Sacrement	145,615
Heures de travail	475,952		
Heures-saintes	18,764	SOMME GÉNÉRALE	5,176,039



Hommage au Sacre-Cœur de Jesus

JADIN.

Morceau n° 69

SOLISTE. Per - cant les voi - les de l'au - ro - ro, Le

Musical notation for the first system of the soloist part, featuring a treble and bass clef with piano (*p*) dynamics.

jour ap - pa - rait dans le ciel. Ain - si, Cœur sa - cré que j'a -

Musical notation for the second system of the soloist part.

do - re, De tes ray - ons d'a - mour, tu viens frapper mes yeux.

Musical notation for the third system of the soloist part.

CHŒUR.

Séraphins, à ce Roi su - pré - me, Séraphins, à ce Roi su -

Musical notation for the first system of the chorus part, featuring a treble and bass clef with mezzo-forte (*mf*) dynamics.

pré - me, Souffrez que j'of - fre vos ar - deurs: Pourai -

Musical notation for the second system of the chorus part.

mer Jésus comme il ai - me, Faibles mortels, c'est trop peu de nos

Musical notation for the third system of the chorus part.

cœurs, Faibles et tels, c'est trop peu de nos cœurs.



2.—Toujours dans cet auguste asile
Jésus fixera son séjour ;
Venez, vous son peuple docile,
Venez offrir vos cœurs au Cœur du Dieu d'amour.

3.—Ce Cœur puissaut et magnanime
Du Ciel irrité contre nous
Voulut, se faisant la victime,
Nous dérober aux traits de son divin courroux.

4.—Que vois-je ? des torrents de flammes
S'élançant du Cœur de mon Dieu !
Il veut que dans toutes les âmes
De son divin amour s'allume le beau feu.

5.—Des instruments de son supplice
Il dresse un trophée en ce jour :
Quel noble et touchant artifice
Pour captiver nos cœurs conquis par son amour !

6.—Voyez, la croix brille et s'élève
Du Cœur entr'ouvert de Jésus !
Le sang de ce Cœur est la sève
Qui fait croître et fleurir cet arbre des élus.

7.—Venez sonder cette blessure
D'où le sang divin a coulé ;
C'est là qu'attendri je mesure
Par quel excès d'amour Jésus s'est immolé.

8.—Comptez les pointes si cruelles
De son diadème épineux :
C'est vous, âmes dures, charnelles,
Qui les fixez encore au Cœur du Roi des cieux.

9.—Autour de lui, venez, saints Anges,
Joyeux et tremblants à la fois,
Chantez, célébrez ses louanges :
A vos pieux concerts nous unissons nos voix.



Intention générale du mois de Juin 1897

APPROUVÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPA

La soumission filiale au Vicaire de Jésus-Christ



'UNE des plus douces consolations des catholiques est de savoir que le Pape, leur Père commun, est le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, et qu'en obéissant au Pape, ils obéissent au Sauveur lui-même. Pour eux pas de tâtonnements, pas d'incertitude, s'ils marchent constamment à la lumière de son infaillible doctrine ; pas d'écueils à craindre, s'ils se laissent

docilement diriger par lui.

Rappelons succinctement les principes sur lesquels repose notre croyance dans l'autorité souveraine du Pape, puis quels doivent être les caractères de notre soumission envers lui.

Quand Dieu, dans son infinie miséricorde, voulut sauver le genre humain perdu par le péché d'Adam, il daigna se servir des hommes pour venir en aide aux hommes eux-mêmes. Afin de se mettre d'une manière visible en communication avec eux, le Verbe éternel s'abassa jusqu'à se revêtir de leur chair, converser avec eux, leur révéler sa doctrine et leur montrer le chemin de la sainteté et du salut.

Afin de perpétuer sa mission divine sur la terre, JÉSUS-CHRIST s'est choisi des disciples auxquels il a fait part de sa puissance, et, après avoir fait descendre sur eux l'Esprit de Vérité, il les envoya par toute la terre prêcher l'Évangile, faire connaître sa doctrine et promulguer ses lois. C'est ainsi qu'il a fondé son Église, spirituelle dans son but et

dans les causes immédiates par lesquelles elle produit la sainteté dans les âmes, mais visible et extérieure dans ses membres et dans les moyens dont elle se sert pour leur communiquer les dons spirituels.

L'Église est appelée par saint Paul *le corps du Christ* : *Vos estis corpus Christi* (1 Cor. XII, 27), mais JÉSUS en est le Chef : *Ipsium dedit (Deus) caput supra omnem Ecclesiam, quae est corpus ejus.* (Ephes. I, 22). Il est donc évident que les membres de ce corps mystique n'auront de vie qu'en autant qu'ils seront unis au Chef. " Le Christ, dit saint Paul, est le Chef : en vertu duquel tout le corps uni et lié par toutes les jointures, qui se prêtent un mutuel concours, d'après une opération proportionnée à chaque membre, reçoit son accroissement pour être édifié dans la charité." (Ephes. IV, 15, 16).

Or, le fondement nécessaire de cette union doit être dans la concorde des intelligences, qui produira l'harmonie des volontés et l'uniformité des actions. " Soyez un seul corps, dit saint Paul, et un seul esprit, comme vous avez été appelés à une seule espérance dans votre vocation. (Ephes IV, 4).

Mais quel sera le principe de cet accord des intelligences ? Qui JÉSUS a-t-il chargé de parler en son nom et de conserver dans l'Église l'unité de sa doctrine ? Les Apôtres. " Qui vous écoute m'écoute, leur a-t-il dit, qui vous méprise me méprise." (Luc X, 16). " Comme mon père m'a envoyé, ainsi je vous envoie " (Jean. XX, 21). " Allez donc et enseignez toutes les nations . . . leur enseignant à observer tout ce que je vous ai ordonné." (Math. XXVIII). " Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné." (Marc. XVI, 16).

Mais qui devait remplacer les Apôtres après leur mort ? Leurs successeurs. Car la mission qui leur était confiée par JÉSUS-CHRIST, embrassant le salut de tout le genre humain, ne devait pas disparaître avec le temps, mais elle devait durer jusqu'à la consommation des siècles. Comme donc les Apôtres avaient été nommés par JÉSUS, ils devaient se choisir

eux-mêmes des successeurs, les investir de leur autorité et leur confier à leur tour la charge et la mission d'enseigner. C'est ce que déclare saint Paul à Timothée : " Toi donc ô mon fils, fortifie-toi dans la grâce qui est en JÉSUS-CHRIST, et ce que tu as entendu de moi devant un grand nombre de témoins, confie-le à des hommes fidèles, qui soient eux-mêmes capables d'en instruire les autres." (II Tim. I, .)

Pendant dans toute société humaine et véritable il faut l'unité de gouvernement, il faut un chef. Bien que Notre-Seigneur continue du haut du ciel à diriger et à protéger son royaume de la terre, il a dû désigner un chef visible pour tenir sa place sur la terre. C'est Pierre qui a reçu cette mission. JÉSUS la lui avait d'abord promise, quand il lui disait : " Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle." (Math. XVI, 18) : " Et je te donnerai les clefs du royaume des cieus : tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel." (Ibid., 19.) Plus tard le Sauveur accomplit sa promesse et confia à Pierre le soin de tout son troupeau : " Pais mes agneaux..... pais mes brebis." (Joan., XXI, 17).

Pierre est donc le fondement de l'édifice de l'Eglise et par là lui donne la connexion intime de ses diverses parties; Pierre a donc le pouvoir de commander, de défendre, de juger, en un mot, il a reçu un vrai pouvoir de juridiction. C'est un mur inexpugnable contre lequel les portes de l'enfer ne peuvent prévaloir; c'est lui " qui possède la clef de David : il ferme et personne ne peut ouvrir; il ouvre et personne ne peut fermer." (Apocal., III, 7); c'est lui qui lie et qui délie, c'est-à-dire qui a le pouvoir de faire des lois, de juger et de punir, et tout cela sera ratifié par Dieu; c'est lui qui est le Pasteur suprême non seulement des agneaux, mais des brebis elles-mêmes. " Pourquoi JÉSUS-CHRIST a-t-il répandu son sang? Pour racheter les brebis qu'il a confiées à Pierre et à ses successeurs." (Chrysost. de Sac. II).

Enfin, Pierre, dans l'exercice de son pouvoir, ne peut défaillir : " J'ai prié pour toi, Pierre, afin que ta foi ne " défaillie pas." (Luc, XXII, 32).

D'un autre côté, cette autorité de Pierre étant l'élément principal de la constitution et de l'organisation de l'Eglise, le principe de son unité et le fondement de sa sécurité et de sa durée perpétuelle, ne pouvait pas disparaître avec la personne de Pierre, mais elle devait passer à ses successeurs et être transmise de l'un à l'autre. Voici ce que décrète le Concile de Florence : " Nous définissons que le Saint-Siège " apostolique et le Pontife romain possède la primauté sur " le monde entier, et que le Pontife romain est le successeur " du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, et qu'il es. le " véritable vicaire de JÉSUS-CHRIST, le Chef de toute l'Eglise, " le Père et le Docteur de tous les chrétiens, et qu'à lui " dans la personne du bienheureux Pierre a été donné par " Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST le plein pouvoir de paître, " de régir et de gouverner l'Eglise universelle ; ainsi que " cela est contenu aussi dans les actes des conciles œcumé- " niques et dans les sacrés canons." (Conc. Florent.).

De tout ce qui précède il est aisé de conclure que nous devons à Notre Saint-Père le Pape une soumission entière et sans réserve, comme au Vicaire de JÉSUS-CHRIST.

D'abord, *la soumission de l'intelligence* par rapport à tout ce qu'il faut croire et pratiquer pour le salut ; car en cela le Pape est infaillible. Voici ce que le Concile du Vatican a défini à ce sujet : " Lorsque le Pontife romain parle *ex* " *cathedra*, c'est à-dire lorsque, remplissant sa charge de pas- " teur et de docteur de tous les chrétiens, il définit, de par " sa suprême autorité apostolique, qu'une doctrine touchant " la foi ou les mœurs doit être tenue par l'Eglise universelle ; " en vertu de l'assistance divine qui lui a été promise dans " la personne du bienheureux Pierre, il jouit de cette infail- " libilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Eglise " fût investie dans la définition de la doctrine en matière de " foi ou de mœurs : c'est pourquoi les définitions de ce genre

“ du Pontife romain sont irréfomables par elles-mêmes, et “ non de par le consentement de l’Eglise.” (Const. dogm.. C. IV). Refuser de croire à cette parole solennelle, c’est être hérétique et se séparer de l’Eglise.

Il est vrai que lorsque le Souverain Pontife ne veut pas se servir de toute son autorité doctrinale, ses enseignements ne sont pas infallibles ; mais, même dans ce cas, ne serait-il pas souverainement téméraire de préférer son sens propre à celui du Docteur suprême de l’Eglise, du Vicaire de JÉSUS-CHRIST, auquel le Saint-Esprit a promis son assistance spéciale ?

Le Pape ne jouit pas seulement de la prérogative de l’infailibilité doctrinale, comme on vient de l’expliquer, mais il possède encore la plénitude de la puissance dans le gouvernement de l’Eglise et nous lui devons *la soumission de la volonté*. Même dans les matières où il n’exerce point son infailibilité, le Pape a le droit de commander et les fidèles ont le devoir d’obéir. Les gouvernements humains exigent bien cette obéissance absolue, quoiqu’ils n’aient aucune préention à l’infailibilité.

Voici la doctrine du Concile du Vatican à ce sujet. Après avoir renouvelé et développé la définition du Concile de Florence, citée plus haut, il ajoute : “ Si quelqu’un dit que “ le Pontife romain n’a qu’une charge de surveillance ou de “ direction, et non la pleine et suprême puissance de juri- “ diction sur toute l’Eglise, non seulement en ce qui con- “ cerne la foi et les mœurs, mais encore en ce qui regarde “ la discipline et le gouvernement de l’Eglise répandue par “ tout l’univers ; ou encore qu’il n’a qu’une part principale “ de cette puissance, et non son entière plénitude ; ou enfin “ que cette puissance qu’il possède n’est pas ordinaire et “ immédiate, soit sur toutes les églises et sur chacune d’elles, “ soit sur tous les pasteurs et fidèles et sur chacun d’eux, “ qu’il soit anathème.” (Loc. cit., C. III).

Quant au point de savoir si, dans tel ou tel cas, le Pape a voulu enseigner comme Docteur infallible, commander sous

peine de péché ou donner simplement une direction, c'est une question qui doit être résolue, d'après les documents pontificaux, par les hommes compétents, c'est-à-dire par les théologiens et les canonistes, et nullement par les journalistes ou les simples particuliers.

Enfin, cette soumission doit être non point une soumission d'esclaves ou de sujets quelconques, mais une *soumission filiale*. Le Pape est le Père des chrétiens ; or les fils ne cherchent pas à discuter les ordres de leur Père, ils obéissent avec joie à ses moindres désirs, sachant qu'ils sont aimés de lui et faisant tout pour lui prouver leur amour.

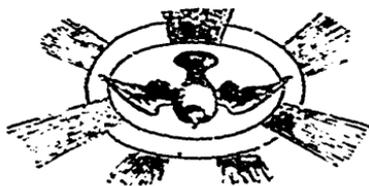
Prions donc ardemment le Cœur de JÉSUS pour que tous les fidèles soient parfaitement unis *dans le même esprit et dans les mêmes sentiments* et que, pour cela, ils soient tous filialement soumis d'intelligence et de volonté au Vicaire de JÉSUS-CHRIST.

Prière quotidienne durant ce mois

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que les catholiques se soumettent *filialement* au Vicaire de JÉSUS-CHRIST, Docteur, Chef et Père de toute l'Église.

Résolution apostolique : Montrer toujours dans nos paroles et dans notre conduite un respect filial pour le Vicaire de JÉSUS-CHRIST.





LA PERLE LA PLUS PURE

A la porte du temple et sur la pierre assise,
Une aveugle implorait l'aumône des passants.
Il neigeait au-dehors ; le souffle de la bise
Semblait d'un cri railleur répondre à ses accents.

Elle versait des pleurs, la pauvre mendiante ;
Hélas ! ses yeux éteints savaient pleurer encor !
— " Passants, ayez pitié " ! disait sa voix navrante,
" Seule ici, sans secours, dois-je attendre la mort ?

" Ah ! sous ce froid cruel, je sens que je succombe ;
" Voyez mes cheveux blancs et mes membres transis !
" Le lourd fardeau des ans m'incline vers la tombe
Où s'enseveliront mes déchirants soucis.

" Mais il faut vivre encor ! " La foule indifférente
N'écoutait point sa plainte ou s'absorbait ailleurs.
La pauvre oubliée, infirme, grelottante,
Avait pourtant compté revoir des jours meilleurs !...

La cloche du saint lieu vibrait retentissante.
Sous leurs chauds vêtements, à pas précipités,
Les fidèles entraient sans voir la mendiante
Qui tendait vers le ciel ses deux bras décharnés.

Mais voici qu'une dame élégante et connue
Par sa noblesse antique et ses dons fastueux,
Daigne abaisser les yeux sur la pauvre inconnue
Et fièrement lui jette un collier précieux.

Entre ses doigts tremblants, l'aveugle stupéfaite
Palpe les perles d'or qu'elle ne voyait pas.
Témoin de cette scène, une âme humble et discrète
Ose s'approcher d'elle, et murmure tout bas :

— " Moi je suis pauvre aussi ; je vous plains, je vous aime ! "
A voir sa robe mince, étroite, usée enfin,
L'on sentait qu'elle aussi, dans le besoin extrême,
Elle avait dû souvent dire aux passants : " J'ai faim. "

Elle était jeune et belle et, cependant, la trace
D'une souffrance amère avait pâli ses traits ;
Mais ses lèvres disaient, avec douceur et grâce,
De ces mots coussolants qui valent des bienfaits.

—“ Je ne puis rien offrir, je n'ai que ma misère ;
“ Je ne possède, hélas ! ni perles ni bijoux.
“ Je suis riche, pourtant, riche de la prière :
“ Puisse Dieu m'exaucer quand je prierai pour vous ! ”

Une larme tomba sur la main refroidie
De celle qui reprit, en invoquant les cieux :
—“ Fille au cœur noble et grand, qu'heureuse soit ta vie !
La perle la plus pure a jailli de tes yeux.

DIEU SOIT BÉNI !

L'on connaît la belle formule de *louanges en réparation des blasphèmes* : “ Dieu soit béni ! Béni soit son saint nom ! etc. ” — Sa Sainteté Léon XIII, par un Décret du 2 février dernier, vient d'y ajouter une louange en l'honneur du Sacré-Cœur : *Béni soit le Sacré-Cœur de Jésus !* De plus Elle en a doublé les indulgences *partielles* en faveur de ceux qui la réciteront *publiquement* et *dévotement*, soit après la sainte messe, soit au salut du Saint-Sacrement. Le Souverain Pontife veut par là encourager la pieuse coutume déjà répandue en plusieurs pays, de réciter ces louanges à haute voix après l'office public.

Voici cette formule telle qu'elle se trouve dans le Décret susdit :

“ Dieu soit béni ! Béni soit son saint nom ! Béni soit JÉSUS-CHRIST, vrai Dieu et vrai homme ! Béni soit le Nom de JÉSUS ! *Béni soit le Sacré-Cœur de JÉSUS !* Bénie soit JÉSUS dans le très saint Sacrement de l'autel ! Béni soit l'anguste MÈRE de Dieu, la très sainte Vierge MARIE ! Bénie soit sa sainte et immaculée Conception ! Béni soit le Nom de MARIE, vierge et mère ! Béni soit Dieu dans ses anges et dans ses saints ! ”

Ces *louanges* avaient déjà été enrichies des indulgences suivantes par le Saint-Siège (Racolta, p. 482) : 1. *Un an* chaque fois qu'on les récite d'un cœur contrit et avec dévotion (Pie VII, 23 juillet 1801). 2. *Indulgence plénière, une fois le mois*, au jour de leur choix, pour ceux qui les auront récitées au moins une fois par jour pendant un mois entier. Pour gagner cette indulgence, il faut se confesser, communier, visiter une église ou un oratoire public, et y prier pendant un certain temps aux intentions du Souverain Pontife (Pie IX, 8 août 1847).



Le Cœur de Jésus désire la gloire de Dieu son Père

I



“ J’honore mon Père ; je ne cherche point ma gloire. ” (Jean, VIII, 49, 50.) Ainsi parlait le Sauveur à ses disciples. Le Fils de Dieu a glorifié son Père de trois manières : 1° par *son humble dépendance* ; comme homme, il lui fut soumis et c’est ainsi qu’il a pu dire : J’ai reçu ce commandement de mon Père (Jean, x, 18) : Je fais toujours ce qui lui plaît (Ibid. VIII, 29) : 2° par *la manifestation de la vérité*. JÉSUS

ne parle que pour transmettre les pensées et les sentiments de son Père. “ Je ne dis dans le monde que ce que j’ai appris de lui. ” (Ibid. VIII, 26.) Il désire établir le règne de Dieu dans les intelligences et dans les cœurs : 3° par *les œuvres*. JÉSUS cherche la gloire de son Père en manifestant sa vertu toute puissante.

Dans la prière qui termine l’admirable discours après la Cène, JÉSUS a résumé sa vie par ces paroles : “ O mon Père, je vous ai glorifié sur la terre ; j’ai achevé l’œuvre que vous m’aviez donnée à faire. ” (Jean, XVII, 4.) Il est donc vrai de dire : JÉSUS-CHRIST a cherché la gloire de Dieu son Père, et maintenant encore il désire que nous manifestions son nom aux hommes. C’est là comme le premier mouvement de son Cœur, son aspiration la plus ardente.

II

Ce grand objet, *la gloire de Dieu*, doit aussi nous occuper en ce monde. Créés pour une destinée surnaturelle, nous appartenons à Dieu et nous devons contribuer à sa glorification. Notre propre intérêt nous y engage, puisque nous travaillons en même temps au salut éternel de notre âme. Nous glorifierons Dieu en le faisant régner au dedans de nous par une humble dépendance de ses volontés. Or, être soumis à la loi de Dieu, obéir à ses préceptes, ne vouloir que ce que le Seigneur veut, accepter en toutes situations son bon plaisir, voilà ce qui constitue une dépendance pleine et entière.

Est-ce ainsi que nous agissons? Est-ce bien la situation de notre âme dans les épreuves, les chagrins, les contradictions sans cesse renaissantes qui composent le tissu de notre existence?

Vous qui entourez d'un culte fidèle le Cœur aimable du Sauveur, vous ne devez pas vous soustraire à cette heureuse domination que Dieu veut établir sur vos cœurs. Évitez d'abord toute transgression volontaire de la loi de Dieu; non-seulement ces transgressions graves, qui rendent une conscience criminelle et nous font perdre la grâce sanctifiante, mais encore ces fautes légères dans lesquelles nous ne tombons que trop souvent par faiblesse, négligence, omissions ou paresse spirituelle. Il faut présenter à Dieu un cœur qui lui appartienne entièrement. Point de réserve dans l'holocauste de nous-mêmes; point de taches qui souilleraient notre âme. Une rose n'est plus belle quand quelques feuilles de sa corolle sont flétries. Un lis privé de sa blancheur immaculée n'a plus rien qui charme le regard.

III

Nous glorifierons Dieu par la manifestation de la vérité si nos discours l'expriment, s'ils la communiquent aux autres, s'ils la font aimer. *Il faut dire la vérité*. Le mensonge, la dissimulation, la ruse perfide ne doivent point paraître sur

des lèvres chrétiennes. Un véritable disciple de JÉSUS-CHRIST non-seulement ne retiendra pas captive la vérité et ne déguisera point sa pensée, mais encore il aura horreur de ces formules exagérées de louange et de blâme, contraires à la simplicité chrétienne, de ces paroles où respire une affection mondaine et hypocrite. Que le cœur soit d'accord avec la bouche. Parlons quand nous le devons faire pour exprimer notre pensée et nos sentiments.

Nos discours doivent donner aux autres la vérité.—Oh ! que de belles et agréables aumônes vous pouvez faire dans le cercle de vos relations de famille ou de société ! Que d'erreurs, que de préjugés, que de mensonges circulent comme une monnaie de faux aloi parmi les intelligences ! Que de paroles impies et calomnieuses sont proférées chaque jour contre les choses les plus dignes de nos respects. Que d'outrages adressés à la Religion et à ses ministres, à l'Église et au Souverain Pontife, à JÉSUS-CHRIST lui-même et à la Vierge Immaculée ! Travaillez donc à rendre à la vérité tous ses droits, à la débarrasser des erreurs qui la défigurent ; employez à ce noble ministère votre instruction religieuse, votre zèle et votre influence. Votre parole douce et charitable exercera ainsi un véritable apostolat. Vous combattrez pour la vérité et aussi vous la ferez aimer. Quand on la connaît on ne peut s'empêcher de s'attacher à elle. — *Rien ne plaît que le vrai, le vrai seul est aimable.* — Parlez de Dieu aux personnes du monde qui ignorent trop souvent les choses divines. Dites-leur la joie que l'on goûte dans le service du Seigneur. Que de cœurs se lasseraient de l'esclavage des passions s'ils connaissaient combien le joug de Dieu est suave, combien son fardeau est léger !

Notre-Seigneur disait à ses apôtres et à ses disciples : "Vous êtes le sel de la terre." La propriété du sel est d'empêcher la corruption et de donner la saveur aux aliments ; il faut donc faire goûter les vérités religieuses et arrêter les envahissements du mal.

"Les pécheurs sont laissés dans le monde pour être cor-

rigés par les bons ou pour servir d'exercice à la vertu." (Saint Augustin). Telles sont les intentions de la Providence et si les justes sont punis avec les impies, c'est parce qu'ils ont laissé ceux-ci suivre le cours de leurs iniquités, ou parce qu'ils n'ont pas assez résisté aux flots de la corruption.

IV.

Nous glorifierons Dieu par nos œuvres. "Vous êtes la lumière du monde, a dit le Sauveur; on n'allume pas une lampe pour la placer sous le boisseau, mais sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Ainsi, que votre lumière, c'est-à-dire votre vertu et votre piété, brille devant les hommes, afin que voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans le Ciel." (Saint Mathieu, v, 15, 16). Donc, dirons-nous avec saint Paul, "soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez toute autre action, faites tout pour la gloire de Dieu." (I Cor., v, 31). Il y a dans chaque action le matériel et le formel, l'acte et le motif. S'il n'y a que l'action matérielle sans motif et sans pensée, il n'y a rien pour Dieu. Ce qui glorifie le Seigneur est l'intention. Point d'action, quelque légère qu'elle soit, qui, relevée par la droiture de l'intention et la pureté du motif, ne devienne grande et précieuse devant Dieu. Au contraire, point d'action, quoique éclatante par elle-même, qui, déstituée du motif pieux et de l'intention droite, ne soit inutile et méprisable à ses yeux. Sachez donc agir uniquement pour rendre gloire à Dieu et pour faire bénir son nom adorable. Il y a en effet un écueil à éviter. JÉSUS-CHRIST nous dit: "Prenez garde; ne faites pas vos bonnes œuvres devant les hommes pour en être considérés; autrement vous n'en recevriez point de récompense de votre Père qui est dans le Ciel. Lorsque vous ferez l'aumône, ne faites point annoncer vos libéralités au son de la trompette, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues pour être estimés des hommes. Je vous le dis en vérité, ils ont reçu leur récom-

pense. Mais lorsque vous ferez une aumône, que votre main gauche ignore ce que fait la droite ; que votre aumône soit faite en secret et votre Père qui voit dans le secret vous en récompensera.

“ De même, lorsque vous priez, n’imitiez pas les hypocrites qui affectent de prier en se tenant debout dans les synagogues et au coin des rues pour être vus des hommes, je vous le dis en vérité, ils ont reçu leur récompense.” (Saint Mathieu, c. VI).

Ainsi il faut éviter l’ostentation et la vaine gloire. La droiture, la simplicité, l’humilité, qui accompagnent la véritable piété, sauront préserver le cœur des recherches de l’amour-propre.

Pour la plus grande gloire de Dieu ! s’écriait saint Ignace, et il n’épargnait rien, afin de procurer quelque honneur à JÉSUS CHRIST. Il aurait préféré rester sur la terre, afin de travailler à la glorification de Dieu, même avec l’incertitude de son salut, plutôt que d’aller jouir du repos dans le Ciel. Glorifier Dieu était la préoccupation constante de saint Paul de la Croix ; il s’examinait vingt fois par jour sur la pureté d’intention et il disait : “ Je me croirais damné si je privais Dieu d’une parcelle de ses dons.” Tel était l’or pur de sa charité.

Jésus demande encore cette glorification des divins attributs, et c’est là un des plus ardents désirs de son Cœur. Ayoüs les sentiments de la bienheureuse Marguerite-Marie, qui avant sa profession religieuse écrivit de son sang cette donation d’elle-même à son Sauveur : “ Moi, chétif et misérable néant, proteste à mon Dieu me soumettre et sacrifier à tout ce qu’il désire de moi, immolant mon cœur à l’accomplissement de son bon plaisir, ne cherchant que sa plus grande gloire et son pur amour.” Oui, travaillons pour la gloire de Dieu, prenons à cœur ses intérêts ; et les nôtres seront en sûreté. Le Sauveur disait un jour à sainte Catherine de Siéne : “ Ma fille, pense à moi et je penserai à toi.” Jésus n’oublie pas ses fidèles serviteurs.



HOMMAGE SOLENNEL

A JÉSUS-CHRIST RÉDEMPTEUR

Un Comité International vient de se former dans le but de susciter, au soir du siècle présent et à l'aurore du suivant, un solennel hommage à JÉSUS CHRIST RÉDEMPTEUR.

Sa Sainteté LÉON XIII lui a accordé ses bénédictions et ses encouragements ; les évêques de tous les points du monde, leur adhésion et leurs félicitations.

Son siège est à Rome (*Place des Apôtres*, No. 49) et à Bologne (*Rue Mazzini*, No. 94). Au début de ses travaux, le Comité invite les catholiques du monde entier à un *Pèlerinage Spirituel* à NOTRE-DAME DE LOURDES, pour mettre l'œuvre sous sa maternelle protection.

PRIÈRE

Accordez-nous, Dieu de clémence, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Immaculée, la grâce d'expier, par les larmes de notre pénitence, les fautes de ce siècle qui s'éteint, et de préparer l'aurore du suivant. Qu'il soit tout entier consacré à la gloire de votre nom, et au règne de JÉSUS-CHRIST votre fils, auquel puissent toutes les nations rendre hommage dans l'unité de la foi et la perfection de la charité. — Ainsi-soit-il.

A tous ceux qui réciteront cette prière d'un cœur contrit et humilié, Sa Sainteté LÉON XIII accorde une indulgence de 100 jours, une fois le jour, jusqu'à la fin de 1901. Applicable aux âmes du Purgatoire.

Agrégations récentes à l'Apostolat de la Prière.

DIOCÈSE D'ALEXANDRIE, O : L'Immaculée Conception, à Crysler.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE : Saint-Joseph de Sorel.—Saint Cœur de MARIE, à Granby.

ARCHIDIOCÈSE DE KINGSTON : Le couvent de la Congrégation de Notre-Dame, à Brockville.

DIOCÈSE DE LONDON : La paroisse de Ridgetown.

ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL : L'Institut des Sourds-Muets au Mile-End.

ARCHIDIOCÈSE D'OTTAWA : Saint-Faustin, P. O.



MUSICA SACRA

REVUE MENSUELLE DU CHANT LITURGIQUE ET DE LA MUSIQUE
RELIGIEUSE

Honorée d'un Bref de Notre Saint-Père le Pape et publiée avec la permission de l'Ordinaire

Fondée en 1874, par feu M. Aloys KUNC, la *Musica Sacra* a été longtemps en France l'unique Revue ayant pour but exclusif de promouvoir et de défendre, en pleine indépendance, les intérêts sacrés du chant liturgique et de la musique religieuse.

La mort récente de son fondateur, sa très défectueuse administration, qui a fini par une faillite, et l'apparition successive de plusieurs Revues similaires, avaient peu à peu diminué sa vitalité et même un instant mis en péril son existence.

M. Pierre KUNC, titulaire de cette part de l'héritage paternel, empêché en ce moment d'en conserver la Direction et la Rédaction principales, très désireux néanmoins de faire prospérer une œuvre très chère à son père, vient de confier ces deux fonctions essentielles au R. P. F.-L. COMRE, S. J., fidèle ami de M. A. KUNC, ancien collaborateur de la Revue et partisan de son programme ; il ne pouvait mieux choisir.

L'Administration est placée en des mains intelligentes et consciencieuses.

Le papier, le format, les caractères d'impression, reçoivent des améliorations importantes. Le nombre de pages de musique *pratique*, de chant ou d'orgue, reste fixé à quatre, grand in-8°, celui du texte est porté de huit à douze.

Comme auparavant, la Revue paraît du 1er au 10 de chaque mois.

Le siège de la Direction et de la Rédaction principales est place Saint-Scarbes, 1, Toulouse, France.

L'on s'abonne à Montréal, chez M. Ed. Hardy, rue Notre-Dame, 1676. Prix de l'abonnement, \$1.75 par an.

Une livraison d'essai ou de spécimen sera envoyée à toute demande affranchie.

NOS MARTYRS CANADIENS

NOUVELLES FAVEURS ATTRIBUÉES À LEUR INTERCESSION

Fall River : deux grâces particulières.—*Holyoke* : une dame déclare avoir été protégée visiblement par les PP. de Brebeuf et Lalemant en diverses circonstances critiques. Elle affirme, en particulier, avoir été

guérie en janvier dernier d'une très grave maladie par l'application d'une carte-relique. "C'est, écrit-elle, un devoir et un véritable bonheur pour moi d'exhorter les âmes affligées à s'adresser avec confiance à ces grands serviteurs de Dieu, étant bien persuadée que, comme moi, elles feront la douce expérience de leur bonté et de leur pouvoir sur le Cœur de Jésus."—*Montréal* : "J'ai été miraculeusement guérie à la suite d'une neuvaine que j'ai faite aux Martyrs canadiens, les RR. PP. de Brebeuf et Lalemant."—*St-Anaclet* : "Une dame de cette paroisse a obtenu la guérison d'un mal d'oreille par l'application d'une carte-relique des PP. Martyrs de Brebeuf et Lalemant."—*St-Hugues* : "Dame ** a été guérie par l'application d'une carte-relique des Martyrs canadiens."—*St-François de Sales* : une guérison par l'application d'une carte-relique des Martyrs canadiens. — *St-Jérôme* : "Un de mes enfants avait mal à la jambe depuis plus d'un an ; celle-ci se mit alors à enfler d'une manière considérable et l'enflure creva après quelques jours : il se produisit alors successivement plusieurs cavités dans le membre malade et une suppuration constante et très abondante ; il en sortit même un morceau d'os. Voyant que les remèdes ne pouvaient opérer la guérison, nous eûmes recours à l'intercession des R. Martyrs canadiens (tout en continuant l'usage des remèdes). Au bout de la deuxième neuvaine, les plaies guérirent et n'ont pas reparu depuis."—*Ste-Rose* : un enfant a été guéri du croup par l'intercession des PP. Martyrs de Brebeuf et Lalemant."

Toutes les attestations précédentes sont munies de signatures responsables.

ACTIONS DE GRACES

20,297 demandes d'actions de grâces pour faveurs obtenues du Sacré-Cœur par les prières de l'Apostolat ont été enregistrées le mois dernier aux Bureaux du MESSAGER. Des relations spéciales de grâces obtenues sur promesse de les faire publier dans le MESSAGER, nous ont été communiquées des Centres suivants :

Biddesford : une conversion.—*Charlesbourg* : deux enfants guéris de la diphtérie. — *Chevalier* : une grâce particulière. — *Lawrence* : Six jeunes filles attribuent à la protection spéciale de saint Antoine de Padoue le succès qu'elles ont obtenu dans leurs examens ; une religieuse gravement malade a été guérie par Notre-Dame de Lourdes.—*Massey* : une Zélatrice est guérie subitement, en invoquant le Sacré-Cœur, d'une névralgie extrêmement douloureuse qu'aucun remède ne parvenait à soulager.—*Midland* : un jeune garçon est guéri du mal de gorge par l'intercession de saint Blaise. — *Montréal* : un jeune garçon obtient du Sacré-Cœur la guérison du mal d'yeux ; une grâce spéciale obtenue.—*Québec* : une fille dit devoir à saint Antoine de Padoue sa guérison d'une très grave inflammation des poutions.—*Rigaud* : une

dame obtient du Sacré-Cœur un grand soulagement dans une longue maladie; une grâce temporelle par l'intercession de saint Antoine de Padoue. — *Ste Agathe*: trois faveurs temporelles. — *S. Alexandre d'Iberville*: on croit devoir au Sacré-Cœur la préservation d'un moulin menacé par les flammes. — *Ste Angèle de Mérici*: "Nous étions aux portes de la mort, mon enfant et moi; je fis alors la promesse de communier neuf premiers vendredis de suite et de faire brûler neuf cierges ces jours-là devant le Saint-Sacrement; une guérison complète suivit." — *S. Hermas*: une guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne. — *S. Jude*: une faveur spéciale. — *S. Jean-Est*: une guérison. — *S. Louis de Gonzague*: une guérison et diverses faveurs — *S. Malachie*: un objet précieux retrouvé grâce à l'intervention de saint Antoine de Padoue. — *S. Ours*: une guérison. — *Somersworth*: une grâce spéciale obtenue par l'intercession du B. Bernardin Realino. — *Waterloo*: plusieurs grâces particulières.

BULLETIN NÉCROLOGIQUE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts suivants:

Barachois: M. Laurent, M. Thibaudeau, Joseph Léger. *Bonaventure*: Dame Ambroise Gauthier. *Burlington, Vt.*: M. E. Simays, Secrétaire de la Ligue des hommes et ardent Zélateur du Sacré-Cœur; M. Magloire Corbeil, Dames Adeline Marier, Alphonsine Dumas et Dalia Leclerc. *Chevalier*: M. l'abbé Fautoux. *Côte Saint Paul*: M. Jcs. H. Deschamps. *L'Épiphanie*: M. Joseph Forest, Dame Pierre Brien, Dlle Albina Charpentier, Zélatrice. *Mascouche*: Dame Napoléon Lapointe. *Montréal*: Dame Napoléon Goyette, M. Elouard Fortier, Dame Lauzon, Dlle Alphonsine Villeneuve, une fervente Zélatrice du Centre du Gesù. *Napierville*: MM. François Fortin et Raphaël Brosseau, fils. *Rimouski*: MM. Jean Rioux et Auguste Matte, Étudiants. *Rivière au-Canard*: Dame Jos. Renaud. *St. François de Sales*: MM. Charles Labelle et Joseph Dessureaux. *St-Henri de Lévis*: Dlle Delphine Dumont, Zél., M. Michel Labonté. *St-Hermas*: Dames Damase Rollin et F. X. Lafond, Dlle Béatrice Lavigne. *St-Jérôme*: Dame Pierre Lauzon, Zél., Dame Antoine Paquette, Dlle Azilda Charbonneau. *St-Joseph de Beauce*: Dames Majorique Roy, Samuel Paré et George Garneau. *St-Jule*: Dames Joseph Larivière et David Lefebvre. *St-Ours*: Dlle Alma Hébert, Zél., Dlle Maria Mathieu, Zél., Dame Léopold Duhamel, Zél., M. Norbert Millette. *St-Rose*: Dlle Eléonore Azilda Filiatreault, Présidente des Zélatrices, Dame P. O. Grenier. *St-Simon de Riv. ussi*: M. Irénée Pigeon, Dame veuve Martial Bélanger. *Varenes*: Dame Adolphe Bernard. *Chateauguay*: Mlle Catherine Laberge. *Stataw*: MM. Charles Truchon, Charles Simard et Chysologue Ouellet; M^{me} L. Guay. *S. Ulric*: M^{me} Marguerite des Rosiers, Zél., et M. Urbain Parent. *R. I. P.*

LE MOIS DU SACRÉ-CŒUR

Le mois de juin doit être pour nous tous une occasion précieuse de ranimer notre dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.

Que le vendredi ou le premier dimanche de ce mois béni soit un jour de communions nombreuses, ainsi que la fête du Sacré-Cœur, qui, cette année, tombe le 25 juin.

C'est dans le cours de ce mois que tous nos Zélateurs et nos Zélatrices devront renouveler leur consécration solennelle au Sacré-Cœur. Que la date précise en soit fixée d'avance et que tous se fassent un devoir d'y être présents.

Ce jour là, toutes les Zélatrices assistent à la messe et se préparent à la sainte communion ; immédiatement avant de recevoir le Corps de Notre-Seigneur, une d'entre-elles lit, au nom des autres, l'acte de Consécration ; celles qui sont absentes choisissent un autre jour pour le réciter, en particulier, avant la communion. Dans une réunion antérieure, on annonce le jour de la rénovation et les moyens à prendre pour sanctifier les jours qui la précèdent.

Si une réception de Zélateurs ou Zélatrices doit avoir lieu, elle se fera à la même cérémonie.

Que les Directeurs ou leurs Secrétaires aient soin de demander à temps aux Bureaux du MESSAGER les diplômes et les croix-médailles nécessaires pour la circonstance.

Quand la rénovation ou la réception ne peut pas avoir lieu à la messe de communion, on la fera avant le salut du Saint-Sacrement. Rappelons qu'il y a indulgence plénière attachée à cet exercice en faveur de ceux qui portent ostensiblement leurs Croix-médailles.

L'on devrait aussi, dans le cours de ce mois, renouveler la consécration des familles et des enfants.

On trouvera à nos Bureaux les formules en usage pour cette consécration.

Enfin, tâchons de suivre les exercices publics du mois du Sacré-Cœur et d'y amener tous les Associés. (1)

LA MAUVAISE PRESSE

Un de nos abonnés nous demande quels sont les *mauvais journaux* de la contrée.

Nous appelons *mauvais journal* celui qui attaque incessamment, et par tous les moyens, les grandes bases de la société : la religion, la famille, la propriété, ou l'une ou l'autre de ces bases.

Nous appelons *mauvais journal* celui qui défend la Franc-Maçonnerie, cette secte odieuse, ennemie acharnée de la religion, dont le but avéré et connu est de détruire peu à peu les croyances catholiques.

Nous appelons *mauvais journal* celui qui ne craint pas de publier dans ses colonnes des feuilletons légers, pour ne pas dire pernicieux, des histoires grivoises, scar Jaleuses même, capables de jeter une mauvaise impression dans l'âme des jeunes gens et des jeunes filles.

Nous appelons enfin *mauvais journal* celui que les pères et mères de famille doivent proscrire de leur foyer avec soin, s'ils ne veulent manquer à tous leurs devoirs.

Il est inutile après cela de nommer les *mauvais journaux*. Ce sont ceux qu'on reconnaîtra dans ce tableau. — (*La Semaine religieuse d'Éverett.*)

(1) Au Grand, à Montréal, ces exercices se font solennellement chaque soir le mois de juin à 7 heures, excepté le jour de la Pentecôte, où ils commenceront à 7 heures.

Calendrier de Juin 1897

INTENTION GÉNÉRALE DE N. S. P. LE PAPE :

La soumission finale au Vicaire de Jésus-Christ.

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. M. — Notre-Dame de Grâce. — La confiance en MARIE. — 20,29 actions de grâces.

2. M. — S. Grégoire de Nazianze, E. D. — S. J. : B. Marie de Parèdes, V. — L'amour de la solitude. — 10,973 affligés.

3. J. — ctavo de l'Ascension. — (Ste Clotilde, reine.) — H. Z. — Le patriotisme chrétien. — 30,563 enfants.

4. V. — *Premier vendredi*. — S. François Caracciolo, C. — A. G. — La charité pour le prochain. — 1,330 intentions spéciales.

5. S. — *Jeûne*. — De la Vigile. — (S. Bonifacio, E. M.) — L'esprit de pénitence. — 1,195 communants.

6. D. — PENTECOTE. — B. C. G. H. — L'abondance des dons du Saint Esprit. — 12,055 premières communions.

7. L. — De l'octave. — (S. Paul, M.) — La crainte de Dieu. — Les Associés du S. C.

8. M. — De l'octave. — (S. Nédard, E.) — La piété. — 15,653 demandes de travail.

9. M. — 4 T. — *Jeûne*. — De l'octave. — (SS. Prime et Félicien, M.M.) — La constance dans la foi. — 2,690 prêtres et ecclésiastiques.

10. J. — De l'octave. — (Ste Marguerite, reine d'Ecosse.) — Le mépris des vanités. — 41,764 enfants.

11. V. — 4 T. — *Jeûne*. — De l'octave. — (Ste Rosalie, V.) — G. (1.) — L'esprit de détachement. — 23,001 familles.

12. S. — 4 T. — *Jeûne*. — De l'octave. — (S. Jean de S. Facond.) — L'humilité chrétienne. — 29,149 grâces de persévérance.

13. D. — *SAINTE TRINITE*. — (S. Antoine de Padoue.) — B. G. M. — Une vive foi. — 4,792 grâces d'union, de réconciliation.

14. L. — S. Basile, E. D. — Un désir sincère de la perfection. — 20,700 grâces spirituelles.

15. M. — S. Barnabé, Ap. (da 11.) — (S. J. : NOTRE-DAME DE CHER.) — La patience. — 30,420 grâces temporolles

16. M. — S. Jean François Régis, C. S. J.

— Le zèle apostolique. — 73 905 conversions à la foi.

17. J. (°) — FÊTE-DIEU. — B. G. H. H. H. — Le respect pour le Saint-Sacrement — 2,09 jeunes gens jeunes personnes.

18. V. — De l'octave. — (SS. Marc et Marcellin, M.M.) — G. (1.) — La force d'âme. — 1,630 maisons d'éducation.

19. S. — Ste Julienne de Falconier, V. — La dévotion au Saint Sacrement. — 21,970 malades ou infirmes.

20. D. — 2e ap. Pent. — Du dimanche. — (Solemn. et Process. du S. Sacrem. et (S. J. : BB. François Paccò et Comp., M.M.) — Le triomphe du Sacré-Cœur. — 2,811 missions, retraites.

21. L. — S. Louis de Gonzague, S. J., Patron de la jeunesse. — La vertu angélique. — 765 Œuvres, Sociétés.

22. M. — De l'octave. — (S. Paulin, E.) — L'amour des pauvres. — 1,852 paroisses.

23. M. — *Vigile*. — De l'octave. — (Ste Edeltrude, V.) — (S. J. : Octavo de S. Jean François Régis.) — L'esprit d'oraison. — 43,890 pêcheurs.

24. J. (°) — *NAT & TÈ DE S. JEAN BAPTISTE*. — B. H. M. — L'esprit de pénitence. — 17,014 pères ou mères.

25. V. — *SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS*. — A. G. — L'amour de ce divin Cœur. — 4,252 religieux, religieuses.

26. S. — SS. Jean et Paul, M.M. — L'esprit d'union. — 1,069 séminaristes novices.

27. D. — 3e Pent. — Du dimanche. — (Solemn. de S. Jean-Baptiste et P. de la Sacré-Cœur.) — (S. Ladislav, roi.) — Une vraie consécration de tous. Sacré-Cœur. — 1,330 supérieurs, supérieures.

28. L. — *Vigile*. — S. Léon, II. P. G. — (S. J. : Octavo de S. Louis de Gonzague.) — L'amour de l'Eglise. — 11,001 vocations.

29. M. (°) — SS. PIERRE ET PAUL. — Ap. — B. G. M. Z. — La ferme de la foi. — Les Zélateurs, les Zélatrices et les Directeurs de l'Œuvre.

30. M. — Commémoraison de S. Paul, Ap. — Le zèle apostolique. — 92 intentions diverses.

CLÉF. — 1 = Indulgence plénière ; A = 1er Degré ; B = 2e Degré ; C = Congrégation de la Ste-Vierge ; D = Milice du Pape ; G = Gardé d'Honneur et Archaevénérable du Sacré-Cœur ; H = Heure-Sainte, M = Bonne Mort ; R = Confrérie du S. Rosaire ; Z = Zélateurs et Zélatrices.

(1) Cette indulgence peut être transférée au dimanche.

(2) Là où la solennité de cette fête est transférée au dimanche suivant, les indulgences le sont aussi, excepté celle de l'Heure-Sainte.

N. B. Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions. — Pour être inscrites dans le CALENDRIER, les intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER avant le premier jour du mois.